

Procédure d'inscription 2024-2025

Vous avez souhaité inscrire votre (vos) enfant(s), dans notre école, pour la prochaine année scolaire et nous vous en remercions.

La procédure d'inscription à l'École Primaire se déroule comme suit :

1. **Enregistrement** de votre souhait d'inscription (acté à la date de votre enregistrement via le site web de l'école).
2. **Réception par mail du dossier de demande d'inscription** (*ci-dessous*)

En date du 12.01.24 au plus tard, renvoi du dossier complet comprenant :

- le formulaire de demande d'inscription à nous faire parvenir dûment complété (la signature des deux parents est obligatoire).
- une photocopie du bulletin de l'année scolaire précédente, en primaire.
- une composition de famille datant de moins de 6 mois (document officiel),
- pour les étrangers non européens, un document signé par une autorité officielle indiquant la validité du séjour en Belgique.
- En cas de changement pour une entrée en P6 ou pour un redoublement en P5, la demande d'inscription ne pourra être dûment actée qu'après la réception des documents signés de changement d'école ou de promesse par la direction de l'école de départ.

3. **Réunion d'information** : le samedi 20.01.2024 de 10h à 12h.

Pour les enfants rentrant à l'Internat : Contactez le responsable internat@berlaymont.be.

4. **Confirmation des inscriptions** : après les vacances de carnaval.

Les autres demandes seront mises sur liste d'attente. Elles seront confirmées au prorata des départs annoncés et places encore disponibles.

Pour toute information, n'hésitez pas à visiter notre site (www.berlaymont.be).

Merci à vous pour votre intérêt, votre patience et votre compréhension.

Nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.